



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT A  
L'ELABORATION DE LA STRATEGIE DE  
RENOVATION DU CENTRE CULTUREL ET  
SPORTIF GEORGES POMPIDOU**

**DÉCISION N° DM-21-260  
EN DATE DU 21 JUILLET 2021**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°A-20-488 en date du 02 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Josy TOP, Adjointe au Maire

**CONSIDÉRANT** le besoin d'accompagnement des services par une société d'experts dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie pour la rénovation du centre culturel et sportif Georges Pompidou;

**CONSIDÉRANT** la proposition de la société OKONI dont le siège social est situé au 111 rue de Stalingrad 93100 Montreuil

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société OKONI, représentée par Monsieur Brice Jehanno, son représentant dont le siège social est situé au 111 rue de Stalingrad 93100 Montreuil, un contrat d'accompagnement.

Le présent contrat fixe le montant de la prestation à 39 000 euros HT (trente-neuf milles euros).

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la démocratie  
participative et de la santé,

***Signé***

**Josy TOP**

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20210721-lmc1H8636H1-AR Date de réception en Préfecture : 21/07/2021 Date de Publication : 21/07/2021
---